

Nouméa, le 8 septembre 2021

Port Autonome de Nouvelle Calédonie

Capitainerie du Port de Nouméa

Dossier suivi par : *Christophe Tendron*

Tel : 20 50 06

Mél : capitainerie@noumeaport.nc

AVIS AUX USAGERS n° 10-2021

Port de Nouméa / Installation portuaire du GRAND QUAI

Mesures Covid19: restriction des accès

Pendant toute la durée du confinement, telle que décidée par le gouvernement NC, les usagers du Grand Quai du port de **Nouméa** sont informés que, sur décision de la direction du Port Autonome de Nouvelle-Calédonie:

du **mercredi 8 septembre** à partir de 8h00 jusqu'au **mardi 21 septembre 2021** à 12h00 (à confirmer), l'accès à l'installation portuaire est accessible uniquement aux professionnels portuaires.

Afin de minimiser les risques de transmission du virus, les badges visiteurs sont autorisés, par la police portuaire, **qu'à titre exceptionnel**.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension et de votre collaboration sur ces mesures destinées à votre protection.

La capitainerie

